



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecine du travail

Question écrite n° 5532

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'objectif de former des personnels diversifiés et qualifiés aux missions et tâches de la médecine du travail : médecins, infirmiers, assistants divers. Dans cette perspective, un rapport du conseil économique et social régional Nord-Pas-de-Calais envisageait l'opportunité de création d'une école des métiers de la santé au travail. Outil de formation régional ouvert aussi aux salariés des CHSCT, des CRPRP. Il lui demande son appréciation sur cette proposition et sur les dispositifs actuels de formation aux métiers de la santé au travail.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5532

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 septembre 2012](#), page 5239

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)